

Avec l'Ufcv

devenez un professionnel de l'animation !



Fondée en 1907, l'Ufcv est une association nationale d'éducation populaire reconnue d'utilité publique.

Soutenue par les valeurs fortes que sont l'engagement de la personne, l'action favorisant le lien social, le pluralisme et la laïcité, l'Ufcv agit dans le champ des vacances, de la formation au Bafa/Bafd et aux métiers de l'animation, de l'insertion sociale et professionnelle et de l'animation des territoires auprès des collectivités.

Opérateur majeur de la formation pour adultes depuis 1964, l'Ufcv mobilise des équipes de formateurs qualifiés qui sont en rapport constant avec les réalités vécues sur le terrain.

Chaque formation basée sur des démarches actives, sur l'expérience du groupe et la personnalisation des parcours est la garantie d'une professionnalisation et de compétences opérationnelles.

► L'Ufcv propose une filière complète de formations aux métiers de l'animation : CQP, BAPAAT, BPJEPS, DEJEPS, DESJEPS.

PARTENAIRES



L'Ufcv est labellisée par l'OPQF depuis 1996



Informations et inscriptions

alsace@ufcv.fr

Ufcv Mulhouse

13 porte du Miroir
68 100 Mulhouse
Tél. 03 88 15 52 35

Ufcv Strasbourg

1 rue des récollets
67 000 Strasbourg
Tél. 03 88 15 52 00

Ariena

formation@ariena.org
6 rue de Bergheim
67 600 Sélestat
Tél. 03 88 58 38 55



www.ufcv.fr

DEJEPS

Diplôme d'État
de la Jeunesse de
l'Éducation Populaire
et du Sport

NIVEAU III (Bac +2)

Devenez

Coordonnateur

Spécialité ► Animation socio-éducative ou culturelle

Pilotez la mise en œuvre de projets d'animation
et coordonnez une équipe



Formation à Mulhouse et Sélestat



en partenariat avec



Devenez Coordonnateur, avec le DEJEPS !

Un métier

Vous pilotez et mettez en œuvre des projets et assurez la coordination d'une équipe de manière autonome. Vous êtes le garant du bon déroulement des projets en organisant la formation et le travail des équipes sur un plan pédagogique, technique et logistique. Vous assurez le suivi des partenariats avec les réseaux professionnels et institutionnels au bénéfice du développement local de votre organisation.



Des débouchés

Avec le DEJEPS, vous êtes reconnu comme professionnel de l'animation. Vous exercez principalement dans le cadre associatif et auprès des collectivités territoriales ou d'entreprises de l'économie sociale.

Selon la mention choisie, vous pouvez être désigné comme : animateur-coordonnateur, animateur de réseau, coordonnateur d'activités, agent de développement, responsable de secteur.

Une formation à 3 domaines de compétences

► DEJEPS

Diplôme d'État de la
Jeunesse de l'Éducation
Populaire et du Sport

Spécialité
**Animation
socio-éducative
ou culturelle**

Mention
**Développement de
projets, territoires
et réseaux**

L'encadrement de pratiques	<ul style="list-style-type: none">• encadrement des groupes• conduite d'interventions• évaluation de son action
La coordination	<ul style="list-style-type: none">• conception de projet dans le cadre des objectifs de l'organisation• coordination et mise en œuvre d'un projet• conduite de démarches pédagogiques
La conception	<ul style="list-style-type: none">• participation au diagnostic du territoire• coordination d'une équipe• respect des procédures, éléments de sécurité

Extrait du programme

► **Niveau :** Diplôme d'État de niveau III (BAC +2) référencé au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP).

► **Publics concernés :** Salariés du secteur de l'animation socioculturelle, de l'environnement, du médico-social ou de l'insertion. Jeunes de 18 à 25 ans en contrat d'apprentissage. Demandeurs d'emploi.

► **Conditions d'accès :** Avoir 18 ans. Être titulaire d'un diplôme de niveau IV dans le champ de l'animation (BEATEP ou BPJEPS). Être titulaire d'un diplôme de niveau III. Attester d'un niveau de formation correspondant au niveau IV (BAC) et justifier d'une expérience de 6 mois minimum dans l'animation. Justifier de 24 mois d'activité professionnelle ou bénévole correspondant à 1 600 h minimum.

► **Modalités de certification :** Le DEJEPS est délivré par l'obtention des 4 Unités Capitalisables par la Direction Régionale de la Jeunesse et des Sports et de la Cohésion Sociale (DRJSCS).

► **Cycle :** en alternance (1 semaine par mois environ). ► **Effectif :** 12 à 20 stagiaires.

► **Durée :** 735 h sur 24 mois.

► **Lieu et dates :** Mulhouse et Sélestat, se renseigner auprès de l'Ufcv.

► **Inscription :** Le dossier est à retirer à L'Ufcv ou L'Ariena à partir de janvier.

► **Sélection :** Se renseigner auprès de l'Ufcv.

► **Coût :** 8 000 €

► **Financement :** Vous pouvez obtenir des aides au financement selon votre situation : premier emploi, salarié, demandeur d'emploi... Renseignez-vous auprès de l'Ufcv ou de l'Ariena.

Cette formation est co-organisée par l'Ufcv et l'Ariena. Elle associe différents acteurs des réseaux de l'animation socioculturelle, sociale et de l'éducation à l'environnement de la région.



L'Ariena, c'est un réseau de 50 structures, 250 salariés et 8000 bénévoles répartis sur l'ensemble du territoire alsacien.

L'Ariena propose une éducation à, pour et par l'environnement afin de sensibiliser tous les publics : enfants, familles, enseignants, formateurs, éducateur, élus, agents des collectivités et des services de l'État, salariés... sur leurs lieux d'habitation, de loisirs, de travail ou en pleine nature.

L'Ariena contribue à l'éducation de citoyens conscients et responsables à l'égard de la nature et de l'environnement

Les missions de l'Ariena

• **Animer** le réseau de professionnels et de bénévoles des associations agissant avec les collectivités pour le développement d'activités éducatives sur l'environnement, la nature, les patrimoines et la qualité de vie.

• **Concevoir** des outils pédagogiques afin d'accompagner les démarches de sensibilisation.

• **Soutenir** les projets d'éducation à la nature et à l'environnement.

• **Former** les animateurs, les techniciens, les personnels des collectivités et les élus.